

La Gazette

des Comores

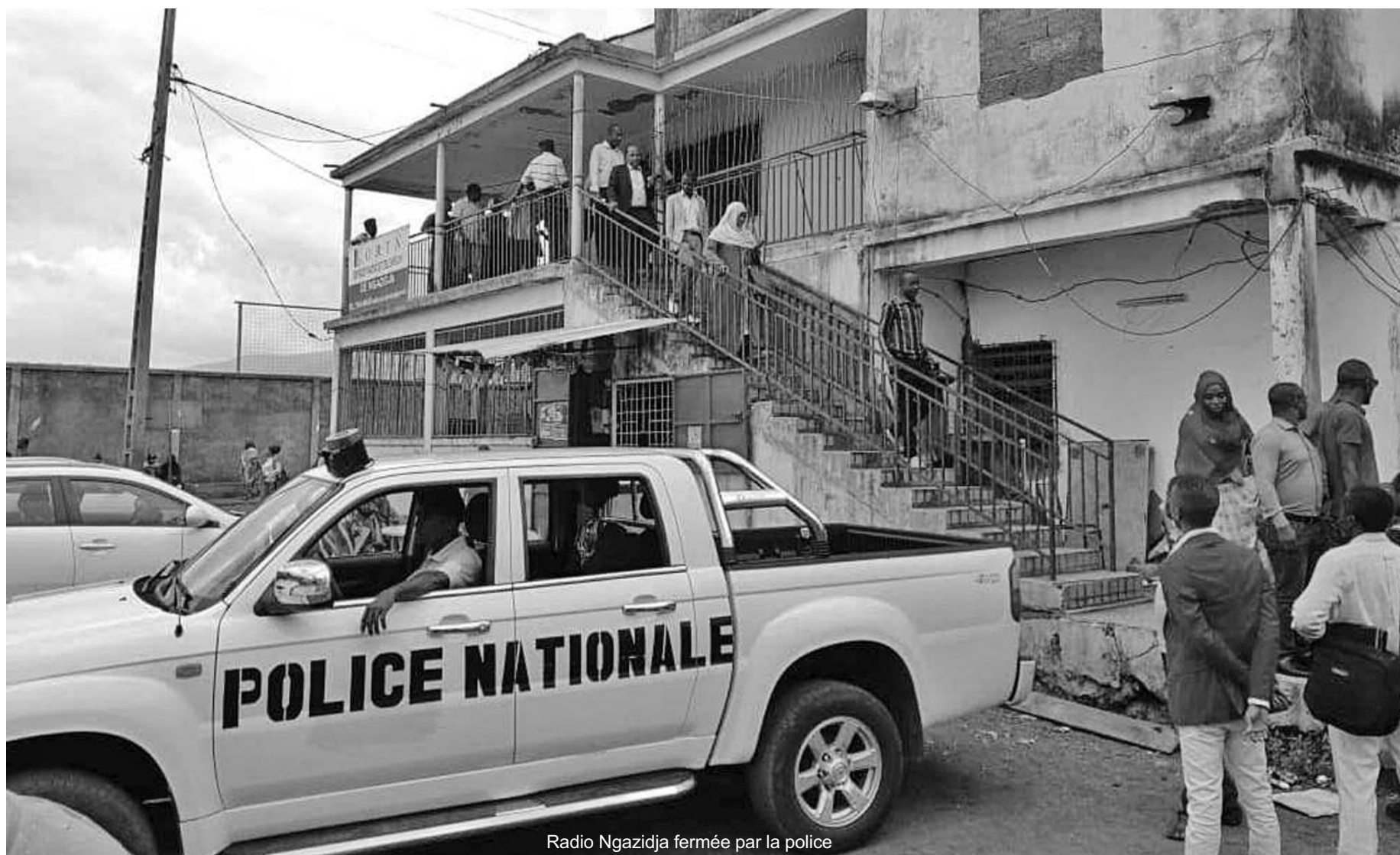
Quotidien Indépendant d'Informations Générales

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

19^{ème} année - N° 3249 - Mardi 02 Octobre 2018 - Prix : 200 Fc

MÉDIA

Le Gipn empêche la réouverture de Radio Ngazidja



Radio Ngazidja fermée par la police

EDUCATION

**Les enseignants consentent enfin
à remplir les bulletins de notes**

LIRE PAGE 3

Visitez le site de la Gazette
www.lagazettedescomores.com

Prières aux heures officielles Du 1er au 05 Octobre 2018

Lever du soleil:
05h 51mn
Coucher du soleil:
18h 03mn

Fadjr : 04h 39mn
Dhouhr : 12h 02mn
Ansr : 15h 18mn
Maghrib: 18h 06mn
Incha: 19h 20mn



FAIT DIVERS

Naili, mort 4 jours après sa sortie de prison

Naili, jeune pêcheur, est décédé dimanche à Mutsamudu, 4 jours après être sorti de prison où il a passé un mois. Sa famille lie le décès du trentenaire « aux mauvaises conditions carcérales de Koki (prison de Mutsamudu, ndlr) et aux tortures qu’il y a subies ». Naili crachait du sang quand il a été remis en liberté.

’il est un post qui a fait le buzz sur Facebook, vraisemblablement le réseau social préféré des Comoriens, dimanche dernier, c’est celui rédigé par Zaitouni

Mounir, professeur d’anglais qui s’est présentée comme étant la mère adoptive du jeune Naili. « Naili, un jeune pêcheur d’une trentaine d’années, vient de mourir (à Mutsamudu, ndlr) suite à un court séjour en prison ». Le message a été partagé plus de 200 fois et a recueilli plus de 600 commentaires et a également été repris par les sites et autres blogs. Un événement qui aurait dû relancer le débat sur les conditions carcérales en Union des Comores. Le jeune Naili a passé 1 mois en prison. 4 jours après en être sorti, il est décédé. Sa famille est persuadée que les mauvaises

conditions pénitenciaires et la violence qu’il aurait subie en prison seraient la cause de sa mort prématurée. Selon un interlocuteur qui a requis l’anonymat, dès son arrivée à la prison de Koki à Mutsamudu, Naili a été régulièrement roué de coups. « Il était battu souvent et dormait à même le sol ; parfois, il se servait d’un sac vide de riz ou de ciment comme d’un matelas ». A sa mère qui lui rendait régulièrement visite, « il se serait plaint continuellement du fait qu’il avait froid ». Toujours selon lui, Naili et ses compagnons

mangeaient une fois par jour à 17 heures : « Généralement du fruit à pain bouilli, qui tenait à peine dans un tout petit récipient ». Pourtant à en croire notre source, Naili n’était pas ce qu’on appelle une petite nature. « C’était un pêcheur, jeune et robuste mais durant tout son séjour en prison, il avait des maux de tête et avait les oreilles qui le faisaient souffrir ». Sa mère, inquiète, aurait demandé à ce que son fils puisse voir un médecin. « Les responsables du centre pénitencier ont laissé trainer les choses ». Il a fallu une pression pour

qu’on le laisse sortir de prison. « Hélas, à sa sortie, les choses se sont compliquées parce qu’il toussait beaucoup et surtout crachait du sang », a regretté notre interlocuteur. Les parents de Naili, par crainte des autorités, ont dit s’en remettre à dieu et excluent de porter plainte. « Ils ne veulent pas de tapage, ont peur de la pression et estiment que même s’ils le faisaient, cela ne ferait pas revenir leur fils à la vie ».

Faïza Soulé Youssouf

COMLOT CONTRE L’AUTORITÉ DE L’ETAT

« Sast en danger de mort »

Dans une courte vidéo postée sur les réseaux sociaux hier, Ben Amir Saadi, président directeur général de Maana et membre du Comité de soutien et de libération de Sast a fait état de la santé pré-occupante de l’écrivain, incarcéré depuis bientôt deux mois. Il serait à l’en croire, en danger de mort.

Au commencement, une citation. Pas n’importe laquelle : « Une injustice commise quelque part est une menace pour la justice du monde entier » du pasteur américain Martin Luther King, que l’on ne présente plus. Ensuite, Ben

Amir Saadi apparaît, dans une courte vidéo sur fond blanc, publiée sur les réseaux sociaux ce lundi 01 octobre. « Voilà plusieurs semaines que l’écrivain Said Ahmed Said Tourqui a été emprisonné aux Comores avec comme chef d’accusation, attentat et complot contre l’autorité de l’Etat ». C’est ainsi que commence Ben Amir, membre du Comité de soutien « FreeSast ». La voix posée, pondérée, le message clair, il poursuit : « Nous, sa famille, ses amis, ses lecteurs, nous qui connaissons l’homme, ses idées, son engagement, son amour pour la culture, pour les libertés, nous som-

mes convaincus que les chefs d’accusation pour lesquels il fait l’objet sont contraires à ses valeurs ». Le ton est donné par l’entrepreneur. Ben Amir n’a pas manqué de souligner « la situation délétère qui prévaut dans le pays depuis quelques mois, avec des arrestations spectaculaires et arbitraires, avec les libertés individuelles et de la presse bafouées, un climat de méfiance et d’intimidation, malgré cela, nous avons voulu croire à l’impartialité de la justice et nous nous sommes donc abstenus de toute intervention médiatique ». Ce qui ne sera, à l’évidence, plus le cas.

Le Comité de soutien de Said Ahmed Said Tourqui ne se taira plus. Le président directeur général de Maana l’explique par « les nombreuses incohérences constatées dans ce dossier, aux dures conditions d’incarcération dont Sast fait l’objet, isolé de tous, dans une cellule obscure de 1m20 sur 1m20 avec une santé fragile qui se détériore de jour en jour ». Arrivé à ce niveau de la vidéo, on y voit Sast sur des photos, tantôt sur une chaise roulant,



tantôt sur un lit d’hôpital, sous perfusion. Ben Amir a rappelé que l’écrivain a été, « il n’y pas si longtemps, paralysé à Moroni avant d’être évacué en France ». Son état de santé se serait détérioré. « Sast est en danger de mort », a-t-il lâché. « Malgré la présentation de son dossier médical, la justice reste sourde à nos demandes de liberté conditionnelle ou du

moins l’assouplissement de ses conditions d’incarcération », a-t-il regretté. Sast est en cellule d’isolement depuis presque deux mois. Le Comité de soutien de l’écrivain demande sa libération. Et Ben Amir de conclure : « La seule arme que nous lui connaissons (à Sast, ndlr) est sa plume ».

Faïza Soulé Youssouf

DISCOURS DU CHEF DE L’ÉTAT AUX NATIONS UNIS

Le Comité Maore applaudit

Trois jours après le discours du chef de l’État aux Nations Unies, un discours axé principalement sur la question de Mayotte, le comité Maore a réagi. Elle appelle la population comorienne à soutenir le président Azali Assoumani pour faire face à la crise.

Lors de son discours à la 73ème session de l’Assemblée Générale des Nations Unies, le président Azali Assoumani est revenu sur la question de l’île comorienne de Mayotte, sujet qu’il a placé au cœur de son discours. Un choix applaudi par le Comité Maore qui se réjouit de la manière dont le sujet a été évoqué.

Me Antik trouve que le chef de l’État a eu « l’audace » de dénoncer les actes inhumains perpétrés sur l’île comorienne de Mayotte. « Mayotte est une île comorienne. Donc tous les actes qui se déroulent à Mayotte se font sur un territoire comorien ». Par rapport au contenu du discours du Chef de l’Etat, le comité de Maore a dit en prendre acte et demande au président de mettre ses recommandations en pratique. « Le chef de l’État doit aller vite en mettant en place les recommandations issues des assises nationales », appelle-t-il, avant d’ajouter que « nous lui suggérons également que cette question soit activée dans les discussions au sein du Comité des Sept de l’Union Africaine ».

Pour Mastaba Mouhydine, l’espoir demeure. « Azali va tout faire pour qu’il y ait des actes. Il l’a déjà fait. Le préambule de la nouvelle constitution peut en témoigner. Et ce préambule fait partie intégrante de la constitution. Et le reste, c’est une suite logique », avance le responsables de la mobilisation internationale. Ce dernier reste convaincu que la question de Mayotte doit bénéficier d’une forte mobilisation de l’opinion nationale. « Désormais, il n’est pas question de négocier avec la France. La question doit aller rapidement aux Nations Unies », conclut-il.

Ibnou M. Abdou

La Gazette des Comores

BP 2216 Moroni – UNION DES COMORES

Tél. (269) 37-79-80 – 33 26 76

BULLETIN D'ABONNEMENT

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse postale : _____ email : _____

Tél. : _____ Fax : _____ Mob _____

Périodicité :

3 mois ☐

6 mois ☐

12 mois ☐

Montant : _____

Montant : _____

Montant : _____

Mode de règlement :

Espèces ☐

Chèque ☐ n° _____

Virement bancaire ☐ réf. : _____

Moroni le,

Signature : _____

Tarifs d'abonnement

(Valable à compter du 1er janvier 2015)

	Mensuel		Trimestriel		Semestriel		Anuel	
	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro
Comores	4 500	9	12 500	25	25 000	51	50 000	102
Etranger	6 000	12	17 000	35	32 000	65	62 500	127

MÉDIA

Le Gipn empêche la réouverture de Radio Ngazidja

Hier lundi, les commissaires de l'île autonome de Ngazidja ont tenté de rouvrir la Radio Ngazidja, une semaine après sa mise sous-scellée. Le dernier mot est revenu à la police nationale: des éléments du Groupe d'Intervention de la Police Nationale ont bloqué le passage vers la salle des machines.

Le feuilleton de la Radio Ngazidja continue. Fermée depuis plus de six jours, la station radio a reçu le soutien des commissaires de l'île autonome de

Ngazidja qui ont tenté en vain d'annuler sa mise sous-scellée. Hier lundi dans la matinée, l'ensemble des commissaires s'est présenté avec une note du CNPA demandant la reprise des émissions de la radio mais aussi avec un avis de la Cour Suprême ordonnant les commissaires insulaires de continuer à assurer leurs missions. Des documents qui n'ont pas fait fléchir la police nationale.

« Montrez-moi votre mandat qui vous a permis de venir fermer la Radio Ngazidja », a lancé Moissili Mohamed Azir, commissaire à l'en-

vironnement de l'île de Ngazidja, visiblement exaspéré devant l'attitude des policiers. Après quoi, les éléments de la Police Nationale ont décidé de bloquer le passage aux Commissaires, leur bloquant ainsi l'accès aux salles des machines.

Une situation qui a eu le don d'irriter encore plus le directeur de cabinet de l'Exécutif. « Nous sommes dans une impasse! Hier, la haute juridiction nous a donnés raison et aujourd'hui, la police nationale nous empêche d'accéder à notre radio ! ». C'est la 4e fois que la station est successivement ouverte

puis fermée. L'Exécutif de Ngazidja se demande d'où émane cette fameuse décision de "fermer la Radio Ngazidja", car selon le directeur de cabinet, chacun rejette les responsabilités à l'autre.

« On a échangé avec le ministre de l'Intérieur en charge de l'Information et son secrétaire d'Etat et chacun nie les faits. Qui a donc envoyé la police pour fermer la radio ? ». Sur place, la tension était montée d'un cran. Des pourparlers ont été engagés entre les protagonistes mais 30 minutes plus tard, c'était au tour des commissai-

res de quitter les lieux. Et la police nationale de reprendre de nouveau le contrôle de la Radio Ngazidja. « Ça sera toujours comme ça... Cette radio ne sera pas ouverte tant qu'elle ne sera pas sous l'autorité du gouvernement central. C'est ce qu'on voit depuis le début de cette crise », a confié un employé de la radio. Au moment où nous mettions sous presse, la RTN n'émettait toujours pas.

Mohamed Youssouf

EDUCATION

Les enseignants consentent enfin à remplir les bulletins de notes

L'Intersyndicale du secteur de l'Education a appelé « tous les enseignants » à remplir les bulletins de notes des élèves des écoles publiques, depuis hier lundi. L'organisation a appelé l'ensemble des enseignants du public à collaborer pour le bouclage de l'année scolaire 2017/2018.

Bonne nouvelle pour les écoliers! Les bulletins vierges-principal moyen de pression des enseignants en attente du versement de leurs reliquats de salaire par les autorités- vont accueillir les appréciations et signatures des professeurs. La nouvelle est tombée dimanche, dans la soirée. A Anjouan, l'on se félicite car le processus de paiement des reliquats est "en bonne voie". Un élément qui n'est pas des moindres et qui a eu pour conséquences de motiver l'intersyndicale qui a immédiatement appelé au remplissage des bulletins de notes en attendant le paiement, d'ici la fin de la semaine, à

Ngazidja. Un "Ouf" de soulagement pour ces enseignants après des mois d'incertitude. Une "preuve manifeste de responsabilité de la part du gouvernement" pour le secrétaire général, mais surtout du nouveau ministre de l'Education nationale. Dans la foulée, le leader de l'intersyndicale a appelé ses collègues à préparer «toutes les conditions nécessaires » pour boucler l'année scolaire « dans les meilleurs délais ».

Le gouvernement et le ministère de l'Education ne semblent ménager aucun effort pour une sortie de crise. Ces derniers ont accéléré les plans de paiement du mois de mai 2017, principal litige ayant conduit à plusieurs grèves. Dans l'édition 3521 du lundi 1er Octobre 2018 d'Alwatwan, on y lit qu'à Anjouan, 4 collèges et 2 lycées ont vu leur situation améliorée, entre vendredi et samedi dernier. Dans cette même édition, le journal d'Etat a rappelé que dans les mois précédents, ce sont les enseignants de 4 autres



Enseignants en train de remplir les bulletins

lycées qui ont reçu leur paiement qui s'effectue à la main.

Mohamed Said Abdallah, proviseur du lycée de Moroni, a salué la présence massive des enseignants aux cours. « Si tout va bien, le processus de remplissage devrait se terminer d'ici jeudi », ce qui permettra d'entamer les « conseils de classes entre vendredi et dimanche ». « En cette première journée, la présence des enseignants est à saluer. Si dans

l'avenir ils se présentent encore plus, je reste convaincu que les 1400 bulletins de mon institution seront remplis à temps », nous a-t-il confiés. Le proviseur affirme que les cours reprendront d'ici lundi et ça dans les meilleures conditions possibles.

Pour Moussa Mfoungouliyé, secrétaire général de l'intersyndicale, les reliquats du mois de mai « ne sont pas la seule inquiétude ». Il

citera les avancements du corps enseignant qui « doivent être revus. Il faut aller d'étapes en étapes et les reliquats en sont la première. (...) Si le Gouvernement fait preuve de franchise, nous allons procéder au dialogue social, qui est la base de toute sortie de crise, pour éviter les grèves quotidiennes qui ne nous facilitent pas le travail ».

A.O Yazid

RENFORCEMENT DES EFFECTIFS À L'ANACM

10 bacheliers à Niamey pour étudier la météorologie

Pour renforcer ses effectifs, l'Agence Nationale de l'Aviation Civile et de la Météorologie (ANACM) a octroyé à 10 bache-

liers retenus sur concours, leurs billets pour le Niger afin d'y poursuivre des études en météorologie.



Suite à un concours organisé les 23 et 25 mai dernier par l'ASECNA pour le compte de l'Aviation civile comorienne, dix bacheliers ont gagné leur ticket pour le Niger. A Niamey, les heureux lauréats y poursuivront leurs études supérieures de Météorologie aux frais de l'Anacm. «C'est sous la direction de feu Ahmad Mohamed Chanfi, paix à son âme, que ce concours avait eu lieu. Il nous fallait 17 lauréats sur les 184 inscrits mais seuls ces 10 candidats ont réussi les tests », explique Saadati Mohamed Ali, directrice par intérim de l'ANACAM. Le concours comptait trois catégories : ingénieur, technicien et technicien supérieur.

Sur les 10 candidats, dont les profils s'apparentent plus à la technique qu'à l'ingénierie, 8 bénéficie-

ront d'une formation de technicien durant 1 an et les 2 autres, 2 ans de formation de technicien supérieur. « Ces études sont prises en charge par l'ANCM. Et une fois que les études seront terminées, ils vont revenir au pays pour renforcer les techniciens de la société ». Présent à la cérémonie de remise des billets, les parents ont salué l'initiative de l'ANACM.

« C'est une bonne idée et les autres sociétés d'Etat doivent suivre l'exemple, a déclaré l'ancien gouverneur Moussa Toybou. C'est de cette manière que nous pouvons avoir de bons éléments au sein des sociétés comoriennes ». La semaine dernière, l'ASECNA a tenu un concours pour le renforcement de son personnel de Moroni.

Nassuf Ben Amad (Stagiaire)

La Gazette des Comores
Directeur général
 Said Omar Allaoui
Directeur de la publication
 Elhad Said Omar
Rédacteur en chef
 Mohamed Youssouf
Rédaction
 A. Mmagaza
 M.I.M Abdou
 A.O. Yazid
 Faïza Soule Youssouf
 Binti Mhadjou
 Nassuf Ben Amad (Stagiaire)
 Kamal Gamal Abdou (Stagiaire)
Chronique Sportive
 B.M. Gondet
Mise en page
 Abdouchakour Aladi Nourou
Secrétaire de rédaction
 Sanaa Chouzour
Responsable commercial
 Rahamatouallah Youssouf
Documentation archiviste
 Mariama Mhoma
Photographe / Site Web
 Mohamed Said Hassane
Impression
 Graphica Imprimerie
 www.lagazettedescomores.com
 Tel: 773 91 21/ 322 76 45

STRATÉGIE NATIONALE DE SANTÉ

Éliminer le paludisme aux Comores d'ici 2021



Retraite à Mohéli sur le paludisme

Dans le cadre de la lutte contre le paludisme, le ministère de la Santé et le Programme National de Lutte contre le Paludisme ont annoncé tenir une retraite scientifique à Fomboni, du 29 septembre au 2 octobre. Un rassemblement qui regroupe plusieurs acteurs du

système de santé publique de l'Union des Comores et dont les missions sont de s'inspirer du plan stratégique national d'élimination du paludisme (2017-2021) pour analyser l'épidémiologie par île, apprécier le système de surveillance de chaque île et surtout, parta-

ger les procédures et directives à suivre.

"L'objectif global de ce rendez-vous est d'améliorer la surveillance du paludisme dans l'ensemble de l'archipel», a expliqué Maissara Adam, secrétaire générale du ministère de la Santé. Devant la recrudescence du paludisme aux Comores, les experts du Programme National de Lutte contre le Paludisme tiennent une retraite scientifique avec des agents du ministère de tutelle afin de se pencher sur la manière de travailler sur les procédures et directives pour stopper la propagation de la maladie. Une rencontre qui a permis de partager les données récentes sur le paludisme.

Tour à tour, Ndzouani, Mwali et Ngazidja ont avancé les chiffres enregistrés à ce jour. Sans surprise,

c'est Ngazidja qui prend un carton jaune. « Comme annoncé lors de la célébration l'an dernier de la journée mondiale contre le paludisme, la saison pluviale de Ngazidja est la période de forte propagation de l'épidémie », a révélé Maissam Adam. Dans sa présentation du jour, le Coordinateur du Programme national de lutte contre le paludisme a insisté sur le renforcement du contrôle qualité de la surveillance. Selon le Dr Anfane Bacar, c'est ce qui permettra d'avoir des véritables résultats qui, par la suite, détermineront une meilleure prise en charge.

Zéro cas autochtone

Éliminer le paludisme aux Comores d'ici 2021 avec 0 cas autochtone, c'est la projection des autorités. Le directeur général de la santé a démontré que l'engagement

politique affiché par le Chef de l'Etat et le gouvernement est primordial. Dans son intervention, Dr Aboubacar Said Anli plaide pour un renforcement du système de santé accessible et de qualité, mais aussi l'implication communautaire pour le changement de comportement. Rappelons qu'un plan de pulvérisation intra domiciliaire a été activé à Ngazidja depuis près d'une semaine. Un processus qui est toujours en cours et qui sera suivi d'un traitement de masse en janvier 2019 avec l'appui de la République populaire de Chine et des autres partenaires. Dans ce sens, la ministre de la santé, Fatma Rashid a annoncé l'arrivée en ce mois d'octobre, d'une mission de l'Université de Californie qui viendra appuyer le ministère pour le renforcement de la lutte anti-vectorielle.

Mohamed Youssouf

DON DE SANG

Le don de sang, "l'affaire de tous" afin de sauver des vies

A défaut d'une banque de sang, l'hôpital El-Maarouf se contente d'une unité de transfusion pour aider les personnes en dan-

ger. Devant la demande, pressante, le Dr Djamel s'est réjoui que bientôt, ils seront en mesure de procéder à une séparation des compo-

santes du sang. Une opération qui permettra au patient ayant besoin ou de globules rouges ou de globules blancs de ne se faire

transfuser que la composante qui lui manque.

Donner son sang pour sauver des vies. Un geste pas anodin et préconisé par Dr Djamel. Les Comores ne disposent pour le moment que d'une unité de transfusion, les conditions n'étant pas réunies pour avoir une banque de sang. Pour ce faire, il faut un personnel qualifié et du matériel adapté, difficile à acquérir. Aujourd'hui, les poches de sang sont conservées dans des réfrigérateurs à une température qui varie entre 4 et 8 degrés. En cas de coupure de courant, le sang prélevé ne peut plus être transfusé au patient. Les rhésus négatifs ont du mal à trouver des donneurs compte tenu de la rareté de ces groupes sanguins. Dr Djamel Mohamed Said, responsable de l'unité de transfusion au laboratoire d'El-Maarouf, nous a confié qu'ils sont en contact avec des volontaires du groupe sanguin A- et font appel à eux en cas de besoin. De temps en temps, ils mènent des campagnes de sensibilisation auprès des communautés pour les inciter à se porter volontaire.

O+, le donneur universel

O+ est un donneur universel. Mais pour des mesures de sécurité, les laborantins considèrent que le donneur doit être du même groupe que le patient et du même rhésus



aussi. Selon le Dr Djamel, il s'agit d'éviter d'éventuelles transmissions de maladies. Le donneur ne doit pas avoir moins de 18 ans. « Une fois le sang prélevé, il doit être conditionné avant d'être transfusé », explique Dr Djamel Mohamed Said. Passé les délais de 35 jours, le sang ne peut plus être transfusé au patient. N'empêche que les laborantins appellent les gens à se porter volontaires pour le don de sang. « Il ne faut pas attendre qu'un proche ait besoin de sang pour être pré-occupé. Le don de sang doit être l'affaire de tous afin de sauver des vies. N'oubliez pas que personne n'est à l'abri ».

Une séparation des composantes du sang

Dr Djamel Mohamed Said

ajoute qu'ils espèrent être bientôt en mesure de procéder à une séparation des composantes du sang. Car il est possible qu'un patient ait tout simplement besoin de globules rouges ou blancs. Au lieu de lui transfuser la totalité du sang, on pourrait lui donner la composante qui lui manque. Ceux qui reçoivent du sang régulièrement ne peuvent pas être donneurs. Tout comme les femmes pendant la période de menstruation. Il faut attendre 4 mois pour les femmes et 3 mois pour les hommes avant de faire à nouveau un don de sang. En cas de coupure de courant, le sang qui est en stock ne peut plus être transfusé au patient. Toutefois, il peut servir pour d'autres recherches en laboratoire.

Binti Mhadjou

WASUYA
Innove ta com'

Stratégie de communication
Création graphique
Relations presse
Production de contenus
Community management
Événementiel

contact@wasuya.km
Moroni Badjanani, Bâtiment La Gazette des Comores

SÉMINAIRE DES ASSOCIATIONS SPORTIVES DE L'Océan Indien

Les participants djiboutiens ravis

Moroni a abrité la semaine dernière, une formation sur le renforcement des capacités des secrétaires des Associations sportives de la sous-région, sous l'égide de la Cjsi et de la Confejes. Les représentantes de Djibouti, Fatouma Nouho et Hamida Aden, familières aux actions de ces deux institutions-ressources de l'Océan indien et de la Francophonie, nous livrent leurs impressions.

Moroni a accueilli des
secrétaires
d'Associations sportives
de la sous-région pour une forma-
tion. Un événement sous l'égide de
la Cjsai et de la Confejes. Louissette
Renée Thobi Etamè Ndedi, directri-
ce adjointe des programmes Éduca-
tion Physique et Sportive/Sport,
ambassadrice de la Confejes a
ouvert le ballet des impressions de
la 7e action des hautes institutions
sus-citées : « Depuis environ 13
mois passés à la Confejes, j'ai vu
aujourd'hui un groupe activement
participatif, un groupe exemplaire.
Dans un an, j'espère qu'on commen-
cera à voir les fruits de cette ses-
sion, qui s'est déroulée dans une



Djibouti à gauche Hamida et à droite Fatouma

eccellente ambiente ».

Les accréditées de Djibouti, Fatouma Nouho et Hamida Aden, familières aux actions de ces deux institutions-ressources de l'Océan indien et de la Francophonie ont dit leur joie devant cette initiative. Nouho se réjouit d'avoir eu « l'hon-

neur de participer à ce séminaire, enrichissant, tant personnellement que professionnellement ». Une formation qui à l'en croire, lui sera nécessaire tout le long de sa carrière donc par extension à son pays aussi. « Au nom de Djibouti, je remercie les représentants de la

Confesjes et de la Cjsoi, ainsi que tous les Comoriens qui m'ont chaleureusement accueilli».

Femmes et hommes de terrain

Djibouti n'est pas novice aux activités culturelles, éducatives et

sportives de la Cjsoi et de la Confejes. Ce pays de la Corne de l'Afrique avait accueilli l'édition 2018 des Jeux de la Cjsoi. Elle a également organisé une rencontre essentielle, relative à la plaidoirie du dossier de ce séminaire de renforcement des capacités des secrétaires des Associations sportives de l'Océan indien. « J'ai énormément apprécié cette formation. Les différentes délégations ont échangé leur impression et leur connaissance dans un climat amical et très joyeux. J'ai beaucoup aimé l'accueil qui nous a été réservé par les autorités compétentes et l'esprit ouvert qu'ils ont adopté », a déclaré Hamida Aden. Les stagiaires de l'Océan indien doivent se rappeler autant que possible que les connaissances n'ont de valeurs que lorsqu'elles sont partagées. Car si la destination des diplômes, c'est l'archive, les bagages intellectuels, eux, sont à transmettre. Soyez des femmes et des hommes de terrain.

Bm Gondet

Union des Comores

Unité – Solidarité – Développement

Ministère des Affaires Etrangères, de la Coopération
International, et de la francophonie, Chargé des
Comoriens de l'Etranger

Agence Nationale de Coopération Internationale

CONTEXTE

Les nouvelles autorités issues de la quatrième alternance démocratique du pays, intervenue au mois en mai 2016, sont porteuses de la vision « Comores Emergentes » à l’horizon 2030. Ils ont conformément à cette vision engagé des réformes dans le cadre de la planification nationale et de Coordination et l’amélioration de l’efficacité des Administrations publiques.

S'agissant des réformes administratives, le gouvernement a mis en place cinq nouvelles structures à savoir :

- Le service des Inspections de l'Etat en octobre 2016
- La Signature du décret de création de l'Agence Nationale de Coopération Internationale (ANCI) en janvier 2017
- La Signature du décret de l'Agence Nationale de Conception et d'Exécution de projets ANACEP

- La création de l'Office Nationale de la Vanille
- La création de l'Agence Nationale des Médicaments et Evacuations Sanitaires ANAMEV

Ces nouvelles structures ont été mises en place en 2017, concernant l'Agence Nationale de Coopération Internationale (ANCI) dont le siège est à Moroni, elle a été créée en Janvier 2017 par décret N°17-007 /PR en date du 27 janvier 2017 en tant qu'outil dynamique, souple, visible et efficace d'exécution de la politique de coopération étrangère de l'Union des Comores.

L'agence nationale de coopération internationale ANCI est placée sous la tutelle du ministère des affaires étrangères pour donner une nouvelle impulsion à la coopération technique et accompagner les ambitions du gouvernement.

L'ANCI mène ses actions en coordination étroite avec le Ministère des Affaires Etrangères, de la Coopération Internationale et de la Francophonie Chargé des Comoriens de l'Étranger et en partenariat avec l'ensemble des départements ministériels et les établissements publics Comorien concernés.

Il a pour mission de développer, d'élargir et de renforcer l'ensemble des relations culturelles, scientifiques, techniques et économiques avec les pays partenaires, notamment, dans le cadre de la coopération technique Sud-Sud.

Il est primordial, compte tenu de la création récente de l'ANCI et de l'existence de la direction de la Coopération internationale au ministère, qu'un plan stratégique soit élaboré pour les prochaines cinq années pour assurer une meilleur compréhension des missions de l'ANCI.



TERMES DE REFERENCE

sa valeur ajoutée et de sa visibilité. Pour cela le Commissariat général au plan va procéder au recrutement d'un consultant local pour élaborer et développer ce plan stratégique avec le soutien financier du Programme des Nations Unies pour le Développement.

Ainsi, le programme des Nations Unies pour le développement a donné son accord pour soutenir cette activité sur les fonds alloués au gouvernement.

Le Commissariat général au plan est chargé de lancer l'appel à candidature pour le recrutement d'un expert pour élaborer la dite stratégie.

De s'appuyer sur une approche professionnelle et rigoureuse pour un meilleur suivi des traitements des dossiers

L'Agence Nationale de coopération en collaboration avec le Commissariat Général au plan pour le recrutement d'un consultant.

OBJECTIF GENERAL

- Elaborer un plan stratégique de l'ANCI 2018 – 20123
- Appuyer l'organisation d'un séminaire de validation du plan stratégique

Résultats Attendus

- Plan stratégique de l'ANCI 2018-2025 disponible
- Validation du plan stratégique dans le cadre d'un séminaire

DUREE DE LA MISSION

La durée de la mission est prévue pour période de deux mois à partir du 1er Octobre.

PROFIL DU CONSULTANT

- Master en relation Internationale, en Diplomatie, en Droit ou Économie
- Minimum 10 ans d'expérience dans le domaine de la coopération Internationale
- Expérience dans l'élaboration des stratégies ou d'études,
- Bonne connaissance informatique (traitement du texte, Power point, Excel, Internet...),
- Maîtrise du Français et l'Anglais est un atout
- Capacités d'analyse

CHAMPIONNAT DES COMORES, PHASE NATIONALE

Fomboni club bat Etoile d'Or et ravit la première place à Volcan

Etoile d'Or de Mirontsi a connu une véritable chute libre lors de la première journée. A domicile, elle s'incline à deux reprises. L'ambiance dominicale se caractérise par une deuxième défaite devant Fomboni club. Chadadi Chabouhani (5e, 1-0) et Salim Idaroussi (12e, 2-0) sont les bourreaux des Anjouanais. Cette victoire propulse les ambassa-

deurs de l'île de Djumbe Fatima à la tête du peloton. La 2e journée (Volcan # Etoile d'Or) débute cet après-midi à Moroni.

Les résultats des matchs comptant pour le championnat des Comores, phase nationale, qui s'était déroulé à Ndzuani, se suivent et se ressemblent tristement pour les locaux,

Etoile d'Or de Mirontsi (Ligue de Ndzuani) : deux duels et autant de défaites. Mathématiquement, cette 2e défaite de Mirontsi bouleverse l'ordre du classement. Pour parvenir à son objectif, Rabe, le coach des Mohéliens, a dû appliquer le système de jeu "la meilleure défense, c'est l'attaque", cher à Angélus Football club de Moindzaza-Mboini.

Il explique : « Dès l'entrée du jeu, on intensifiait les actions défensives. Le système nous a permis de constater le handicap de l'adversaire. Nos précoces buts (2) ont engourdi son moral et nous ont mis à l'abri. Mais en 2e période, on a un peu souffert ». Souvent, un tel score pousse certaines équipes à jouer avec excès de confiance. « Un léger relâchement a incité les joueurs à prendre moins de risque. D'où le

réveil et une domination stérile d'Etoile d'Or », enchaîne Rabe. A/ Résultat, 1ère journée 1/ Jeudi 27 : Etoile d'Or # Volcan (0-1) 2/ Dimanche 30 : Etoile d'Or # Fomboni club (0-2) B/ Classement général Fomboni club (3 points, +2) Volcan club (3, +1) Etoile d'Or (0, -3)

B.M Gondet



Numéros utiles

Police Moroni: 764 46 64 Fomboni: 772 01 37 Mutsamudu: 771 02 00	Port maritime Moroni: 773 00 08 Moheli 772 02 57 Anjouan: 771 01 43
Gendarmerie Moroni: 764 49 92 Fomboni: 772 01 37 Mutsamudu: 771 02 00	Hopitaux Moroni: 773 25 04 Fomboni: 772 03 73 Mutsamudu: 771 00 34
Immigration Ngazidja: 773 42 86 Anjouan: 771 01 73 Moheli: 772 01 37	Banques BIC: 773 02 43 Eximbank: 773 94 01 Banque centrale: 773 10 02 SNPSF: 764 43 00 Meck: 773 36 40
Aéroport Hahaya: 773 15 95 Ouani: 771 07 31 Moheli: 772 03 71	MAMWE Moroni: 773 48 00 Mutsamudu: 771 02 09 Fomboni: 772 05 18
HÔTELS & RESTAURANTS : Le Select 773 00 31	

Moroni le 28/09112018

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL FBE N° 03/2018/MEAPE/PREFER

Financement: DON FIDA N° 2000001863 - PRET FIDA N°2000001864

1. L'Union des Comores a obtenu un Don et un Prêt du Fonds International de Développement Agricole (FIDA) pour financer les activités du Projet « Productivité des Exploitations Agricoles Familiales et Résilience (PREFER) ». Il a été prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce Don et de ce Prêt sera utilisée pour effectuer les paiements prévus dans le cadre de l'acquisition de matériels informatiques, audiovisuel et de reprographie.

2. Le Ministère de l'Energie, de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Environnement par le présent Appel d'Offres National appelle les Candidats opérant en Union des Comores à présenter leurs offres sous pli fermé, pour l'acquisition, la livraison et l'installation d'un seul lot indivisible de matériels informatiques, audiovisuel et de reprographie.

3. Les Candidats admis à concourir peuvent obtenir des informations complémentaires et acquérir le dossier d'Appel d'Offres:

- au Secrétariat de l'Unité Nationale de Gestion et de Coordination du Projet PREFER, Rez de Chaussée du Bâtiment INRAPE, sis Ex-CEFADER, Mdé Bambao, BP 7575 Moroni, Union des Comores, Tél. : (+269) 773 26 62

- à l'Unité Régionale d'Appui Technique (URAT) d'Anjouan, Hombo, Mutsamudu, tél. (+269) 771 41 26

- à l'Unité Régionale d'Appui Technique (URAT) de Mohéli, Direction de l'Agriculture, tél. (+269) 77216 81

Les horaires d'ouverture et de fermeture des bureaux du Projet sont fixés ainsi: du lundi au vendredi de 07h30 à 14h30mn et le samedi de 7h30mn à 12h30mn.

4. Le dossier d'appel d'offres complet en français peut être obtenu par les soumissionnaires intéressés aux adresses du Projet PREFER mentionnée ci-dessus contre paiement d'un montant non remboursable de **trente mille francs comoriens (30 000 KMF)**.

5. Le montant de la garantie de soumission de l'offre est de **trois cent quatre vingt cinq mille (385 000) KMF**.

6. Les soumissions présentées conformément au règlement particulier de l'appel d'offres national doivent être déposées au Secrétariat de l'UNCGP / URAT Ngazidja du Projet PREFER ou dans les Unités régionales d'Anjouan et de Mohéli au plus tard le 27/10/2018 à 11 heures 00 minute (heure locale). Toute offre parvenue après ce délai sera systématiquement rejetée.

7. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée.

8. L'ouverture des offres aura lieu le 30/10/2018 à 09 heures 30 minutes (heure locale) dans la salle de réunion du Ministère de l'Energie, de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Environnement par une commission créée à cet effet, et en présence des représentants des soumissionnaires qui le désirent



Ministère de l'Energie, de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Environnement

de l'Environnement par une commissionnaires qui le désirent.

Le Secrétaire Général

Youssef Hamadi